



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	32_ORDENER_75018	Numéro	75118_074_01
Adresse du site	32, rue Ordener	Hauteur	R + 6 (22,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Social HENEO	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de 9 antennes dont 6 inactives		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/07/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/08/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	26/10/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de neuf antennes dont six inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 100°, 190° et 300°.		
Distance des ouvrants	Lucarne d'accès à 4 m de l'antenne	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	100° < 4 V/m ; 190° et 300° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 5
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

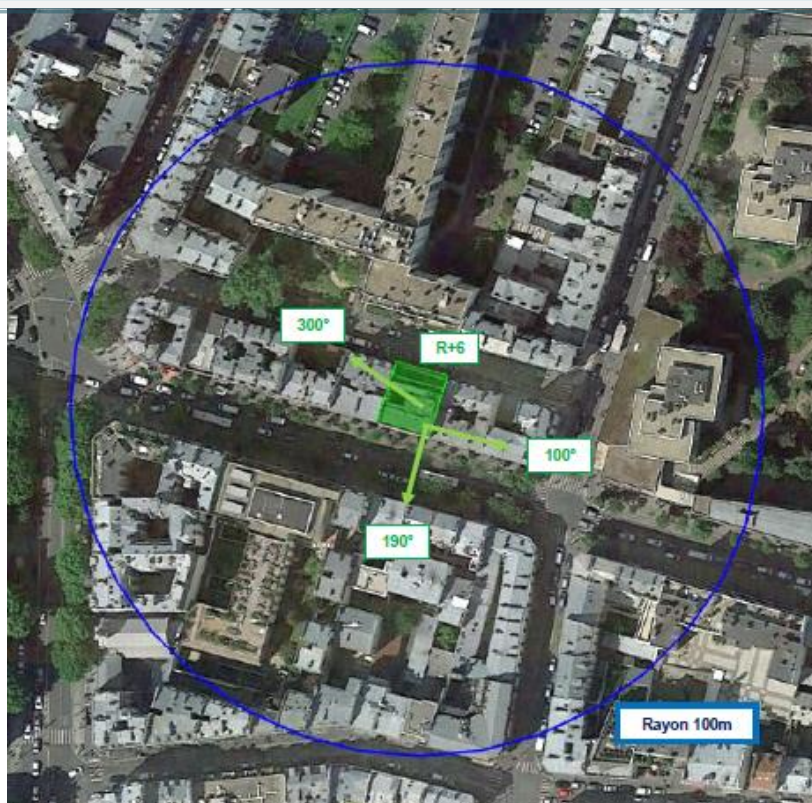
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Les antennes seront réparties et intégrées dans des fausses cheminées. Elles seront installées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue.
Zone technique	La zone technique sera située sur la toiture terrasse de l'immeuble, invisible de la rue.
Hauteur antennes/sol	25,10 m azimuts 100° et 190° ; 26,40 m azimut 300°

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

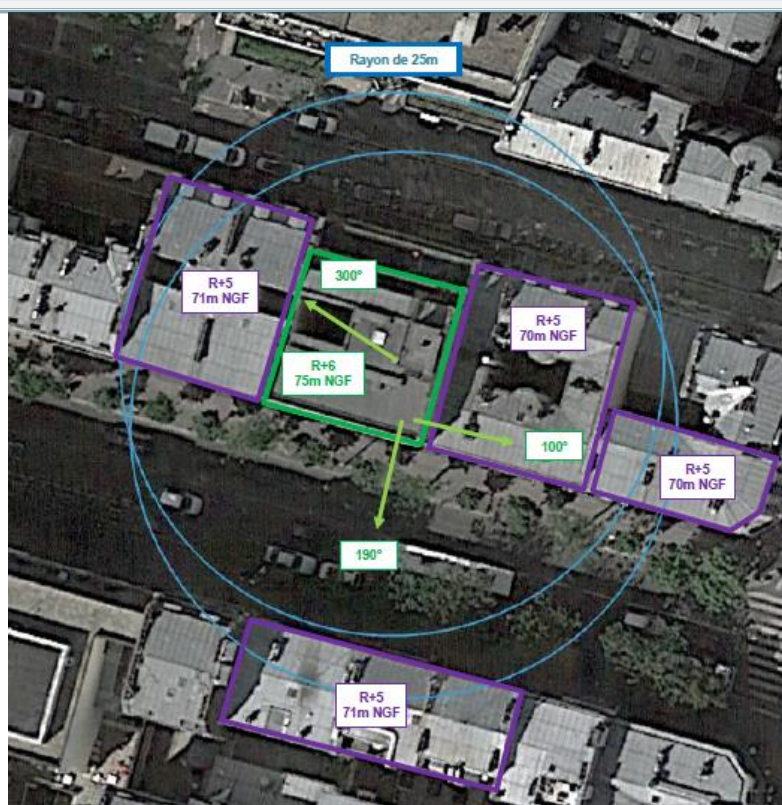
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

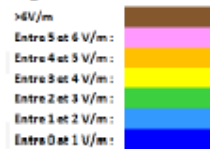


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



Légende



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.



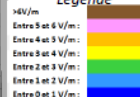
Légende



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Légende



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

	Azimut 100°	Azimut 190°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25 m	16 m	18 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



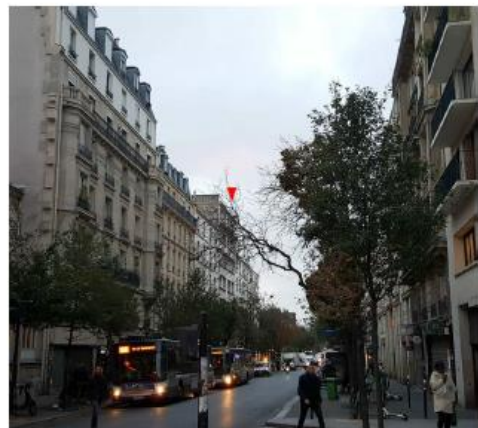
Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

